



2024

CATALOGUE FORMATION
PRÉVENTION - SÉCURITÉ - INCENDIE



PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION

En opérations depuis plus de 20 ans, la société GEL compte près de 7 500 clients dans les départements d'Outre-mer. Par la suite, est né le centre de formation dont le mandat est de conseiller, former et accompagner les acteurs concernés dans l'exercice de leurs missions, peu importe leur rôle et/ou leur responsabilité au sein de l'entreprise.

NOS COMPÉTENCES

Les interventions sont basées sur trois axes stratégiques :

1. Assurer une veille permanente sur les évolutions réglementaires et légales en matière de sécurité.
2. Accorder un intérêt particulier aux innovations en matière de matériels, outils et méthodes de travail.
3. Entretenir ses connaissances et son savoir-faire à travers une approche permanente du terrain et une analyse de l'expérience.

NOS INTERVENANTS

Tous les formateurs de GEL FORMATION sont des professionnels de la sécurité et de la prévention des risques. Ils maîtrisent les techniques et savent organiser les dispositifs de sécurité et les faire évoluer. Leur connaissance du métier leur donne une vraie capacité à former et à conseiller.

NOS PROPOSITIONS

• Des formations en inter ou intra, pour l'apport de compétences nouvelles au sein de l'entreprise.

• Des recyclages permettant le suivi et le maintien à niveau des savoirs faire des salariés.

• Des audits afin d'analyser une situation donnée, établir un diagnostic, proposer des axes d'évolution et accompagner le changement.

NOS VALEURS

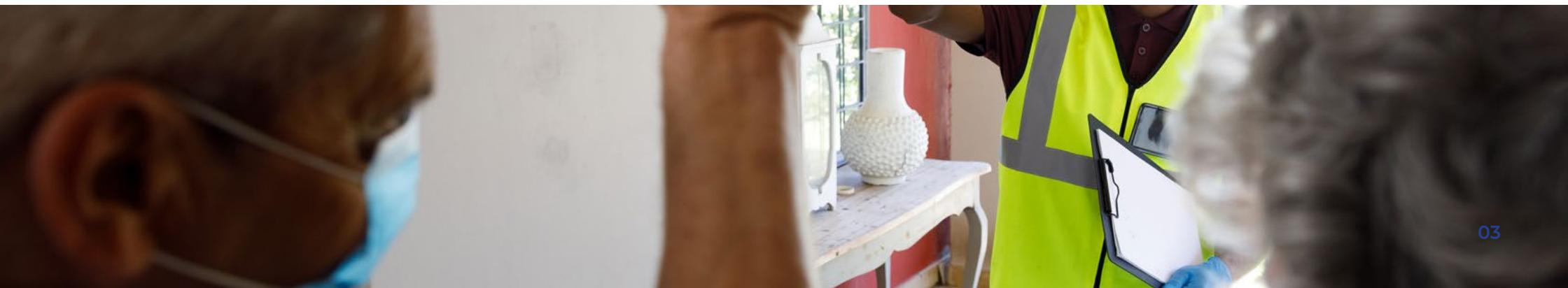
Nos moyens techniques et pédagogiques :

• **L'approche technique** : "on apprend en agissant".

Les formateurs s'attachent à créer des situations concrètes, à l'aide de matériel de simulation adapté et à favoriser le contact avec le terrain par des situations de formation organisées en entreprise.

• **L'apport théorique** : "on apprend en réfléchissant". À partir de situations concrètes ou de retours d'expérience, les apprenants sont amenés à analyser, formaliser, généraliser et théoriser la pratique, qui devient "savoir".

• **Le conseil** : La réglementation liée à la sécurité des biens et des personnes est très complexe et en constante évolution. S'assurer qu'elle est appliquée devient un véritable métier. A travers l'audit et l'accompagnement, les intervenants de GEL FORMATION sont force de proposition pour éviter au chef d'entreprise ou responsable d'établissement toute négligence en la matière.





SOMMAIRE

01 SÉCURITÉ INCENDIE

- Maniement des moyens de lutte contre le feuP.6-7
- Équipier de première intervention (EPI)P.8-9
- Chargé d'évacuation Guide et Serre-fileP.10-11
- Équipier intervention technique (E.I.T)P.12-13

02 SECOURISME

- Sauveteur Secouriste du Travail Initial (SST)P.14-15
- Maintien et actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)..P.16-17
- Utilisation du défibrillateurP.18-19

03 GESTES ET POSTURES

- Gestes et PosturesP.20-21
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)P.22-23
- Formation MAC PRAP.....P.24-25

04 AUTRES FORMATIONS

- Port des EPI pour le travail en hauteur – R430/R431P.26-27
- Habilitation électrique initiale ou recyclage (BS-BE)P.28-29
- Habilitation électrique initiale ou recyclage (BO-HO-HOV)P.30-31
- Sensibilisation aux risques de discrimination et harcèlementP.32-33
- RSE - Responsabilité sociétale et environnementaleP.34-35



MANIEMENT DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LE FEU

Manipulation des extincteurs

OBJECTIF

Acquérir les connaissances et l'aptitude nécessaires pour maîtriser un départ d'incendie à l'aide des extincteurs mis à disposition sur les lieux de travail.

PUBLIC

Conformément au Code du Travail, l'ensemble du personnel d'une entreprise est concerné

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur-expert en sécurité incendie

DURÉE

4 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site
- Mises en situation

RÉGLEMENTATION

Article R. 4227-39 du code du travail Article R. 4227-28 du code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter.





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Réglementation / Définitions des termes: feu, incendie et combustion
- Causes et conséquences d'un incendie
- Phénomènes physiques de la combustion et de l'explosion
- Le triangle de feu / les agents extincteurs / l'adaptation aux classes de feu
- Les différents types d'extincteurs, leur technologie et leurs rôles
- L'effet des agents extincteurs sur le feu
- Les règles de sécurité à respecter quant à l'utilisation des extincteurs

FORMATION PRATIQUE

- Apprentissage d'extinction de feu par la mise en situation
- Utilisation d'extincteur à eau pulvérisé

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation.

EQUIPIER DE TÈRE INTERVENTION

OBJECTIF

- Réagir rapidement et efficacement aux différents types de feu
- Mettre en œuvre les moyens de secours du site
- Diriger et encadrer l'évacuation des personnes

PUBLIC

Personnel désigné par le chef d'entreprise conformément au Code du Travail et aux règles de l'A.P.S.A.D. (obligatoire pour les entreprises de plus de 50 employés)

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur-expert en sécurité incendie

DURÉE

7 heures (1 jour)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site avec matériel spécifique
- Mises en situation

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

L. 231-3-1 du Code du travail
Art. R. 232-12-20 du Code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter.





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

Lutte contre l'incendie :

- La réglementation
- Définition des termes : feu, incendie et combustion
- Causes et conséquences d'un incendie
- Phénomènes physiques de la combustion et de l'explosion
- Le triangle de feu / les agents extincteurs / l'adaptation aux classes de feu

Les moyens de lutte contre l'incendie mis à disposition:

- Les différents types d'extincteurs, leurs technologie et leurs rôles
- L'effet des agents extincteurs sur le feu
- Les robinets d'incendie armés
- Les règles de sécurité à respecter quant à l'utilisation des extincteurs et des RIA

FORMATION PRATIQUE

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feu par mises en situation (feu électrique, feu domestique...)
- Mise en œuvre des extincteurs par des exercices d'extinction (utilisation de notre générateur de flammes)
- Maintenance des équipements

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation

CHARGE D'EVACUATION GUIDE-FILE ET SERRE-FILE

Une visite de l'entreprise est réalisée afin de vérifier la conformité des points suivants. Reconnaissance des organes de sécurité incendie; signalétique spécifique à l'évacuation; moyens mis à disposition pour donner l'alarme et l'alerte; organisation de l'évacuation en interne dans l'entreprise conduisant vers l'extérieur.

En cas d'écarts constatés, des recommandations de mise en conformité sont transmises

OBJECTIF

Former le personnel à gérer les mouvements de masse et mettre les personnes en sécurité en cas d'incendie.

PUBLIC

Tout public.

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur-expert en sécurité incendie

DURÉE

4 heures)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site

VALIDATION

Une attestation notifiant les personnes guide-file et serre-file sera fournie à l'issue de cette formation. L'exercice est consigné dans le registre de sécurité

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

Article R. 4227-39 du code du travail Décret n° 2010-78 du 21 janvier 2010

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Triangle du feu, mode de propagation, danger des fumées
- Organisation de l'évacuation des bâtiments ou des locaux en cas d'urgence
- Connaissance du balisage et de la signalisation liés à l'évacuation
- Formation des responsables d'évacuation, des guide-file et des serre-file (rôles, missions...)
- Connaissance des alarmes et alertes mises en place au sein de l'entreprise.
- Maîtriser la technique d'évacuation adaptée à l'entreprise (procédures, spécificités des lieux, des personnes...)
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation, des issues de secours
- Connaissance du ou des points de rassemblement et leur but.

FORMATION PRATIQUE

- Exercice d'évacuation selon un scénario prédéfini et débriefing.

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation



ÉQUIPIER INTERVENTION TECHNIQUE (E.I.T)

OBJECTIF

- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie
- Maîtriser les réseaux du site (électricité, gaz...)

PUBLIC

Équipier de Seconde Intervention, personnel de sécurité et/ou de maintenance

PRÉREQUIS

Les habilitations de chaque risques (électricité, gaz...)

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur-expert en sécurité incendie

DURÉE

7 heures (1 jour)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site avec matériel spécifique

LIEU

Sur votre site

CONDITION PARTICULIÈRE

Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

RÉGLEMENTATION

R4227 39 code du travail APSAD R6

TARIF

Nous contacter



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Rôle et missions des EIT:
 - o Couper et/ou mettre en sécurité les énergies et les fluides (électricité, gaz...)
 - o Orienter et faciliter l'accès des secours extérieurs
 - o Informer des risques et des dangers de l'entreprise au secours extérieurs
- Les réseaux d'énergies et de fluides
- Les modalités de communication pendant un sinistre
- Évaluation et surveillance des risques incendie
- Mise en place des moyens de réduction du risque incendie
- Établissement et diffusion des consignes de sécurité incendie

FORMATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement
- Exercice de mise en situation

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL INITIAL (SST)

OBJECTIF

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection.
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours

PUBLIC

Tout salarié, désigné ou volontaire, qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS

DURÉE

14 heures (2 jours)

NOMBRE DE PERSONNES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques avec matériel spécifique :
 - Mannequins de formation
 - Défibrillateur de formation avec accessoires.
- Mises en situation

RÉGLEMENTATION

Article R. 4227-39 du code du travail Article R. 4227-28 du code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Prévenir les risques : Acquérir les connaissances de base permettant de faire une description simple de la situation santé et sécurité de leur entreprise
- Protéger : Savoir repérer des dangers dans une situation d'accident de travail, ainsi qu'assurer une protection adaptée et permanente de toutes les personnes exposées.
- Examiner : Identifier les signes de détresse qui indiquent que la vie de la victime est menacée
- Alerter et informer : Transmettre dès que possible, aux moyens prévus dans l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention
- Secourir : Analyses de situations d'accidents avec mise en situation

VALIDATION

La réussite aux exercices d'application mis en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail.

Pour que son certificat reste valide, le SST devra suivre une formation continue de maintien et actualisation de ses compétences SST tous les 24 mois

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)



OBJECTIF

Actualiser et maintenir les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail pour adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident.

PUBLIC

Tout salarié, désigné ou volontaire, qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS

DURÉE

7 heures (1 jour)

NOMBRE DE PERSONNES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques avec matériel spécifique :
 - Mannequins de formation
 - Défibrillateur de formation avec accessoires.
- Mises en situation

RÉGLEMENTATION

Art L.4121 / R.4121 / R 4224-15 et 16 du Code du Travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter

PROGRAMME

- Prévenir les risques : Rappeler les connaissances de base permettant de faire une description simple de la situation en santé et sécurité de leur entreprise
- Protéger : Savoir repérer des dangers dans une situation d'accident de travail, ainsi qu'assurer une protection adaptée et permanente de toutes les personnes exposées.
- Examiner : Identifier les signes de détresse qui indiquent que la vie de la victime est menacée
- Alerter et informer : Transmettre dès que possible, aux moyens prévus dans l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention
- Secourir : Analyses de situations d'accidents avec mise en situation

VALIDATION

La réussite aux exercices d'application mis en œuvre pendant cette formation permet de renouveler son certificat de sauveteur secouriste du travail.



INITIATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

OBJECTIF

- Identifier un "Arrêt Cardio Respiratoire"
- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire avec un défibrillateur semi-automatique

PUBLIC

Toute personne souhaitant s'initier aux gestes qui sauvent ou personnels désignés pour porter secours en cas d'accident

PRÉREQUIS

Aucune connaissance n'est nécessaire au préalable, mais il est fortement conseillé de passer son diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS

DURÉE

3 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques avec matériel spécifique :
 - Réanimation cardio-pulmonaire sur mannequin de formation
 - Défibrillateur de formation avec accessoires.
- Mises en situation

LIEU

dans vos locaux sur votre matériel.

RÉGLEMENTATION

article R.4224-15 du Code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Définition et conséquences de l'arrêt cardio-respiratoire
- Signes de reconnaissance
- L'alerte des secours
- Le massage cardiaque
- Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE/DSA) : présentation et description de l'appareil
- Mise en œuvre du défibrillateur
- Le recueil et la transmission des données

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation.

GESTES ET POSTURES

OBJECTIF

- Connaître les risques dus à l'activité physique
- Prévenir et diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés aux activités physiques
- Participer à l'amélioration des conditions et la qualité de vie au travail
- Maîtriser les gestuelles et postures garantissant l'intégrité physique

PUBLIC

Toute personne ayant dans son activité une part de manutentions manuelles de charges comportant des risques d'affections musculo-squelettiques pouvant nuire à leur santé ou entraîner des efforts inutiles.

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur expert en prévention

DURÉE

7 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 6 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site
- Mises en situations réelles
- Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants...

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

Art. R 4541 art.7 et 8 du code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles liées à la manutention,
- Sensibilisation aux risques d'accident par manutention,
- Aspect réglementaire,
- Notion d'anatomie et de physiologie,

FORMATION PRATIQUE

- Approche de l'organisation du poste de travail par le principe d'économie d'effort,
- Les postures de travail adaptées,
- Manipulation de charges de natures diverses (charges spécifiques à l'établissement).

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PRAP IBC - INITIAL

OBJECTIF

Toute personne ayant dans son activité une part importante de travail physique (manutention manuelle, port de charges, gestes répétitifs, postures de travail prolongées,...) pouvant nuire à leur santé ou entraîner des efforts inutiles.

PUBLIC

Tout public.

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateurs PRAP certifiés.

DURÉE

14 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site
- Mises en situations réelles
- Exercices avec matériel spécifique pour les techniques gestuelles

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

Art. R 4541-8 du code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter



PROGRAMME

- Les principes généraux de prévention
- Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise
- Les risques de son métier
- L'anatomie et la physiologie en relation avec les risques liés à l'activité physique
- Les atteintes et les conséquences sur la santé, les enjeux humains et économiques du travail physique
- Les démarches et méthodes pour évaluer les risques dans l'entreprise
- L'élaboration d'un plan d'action pour l'entreprise
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La pratique des techniques gestuelles de manutention

VALIDATION

En cas de succès à l'évaluation, le stagiaire se verra remettre une attestation individuelle de formation et un certificat Acteur PRAP délivré par l'INRS (valable 2 ans)



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PRAP IBC – MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

OBJECTIF

- Actualiser et maintenir ses compétences d'acteur PRAP IBC
- Observer et analyser les situations de travail dangereuses
- Participer à la maîtrise des risques

PUBLIC

Toute personne ayant dans son activité une part importante de travail physique (manutention manuelle, port de charges, gestes répétitifs, postures de travail prolongées,...) pouvant nuire à leur santé ou entraîner des efforts inutiles.

PRÉREQUIS

Fournir une copie du certificat acteur PRAP IBC valide ou non

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateurs PRAP certifiés.

DURÉE

7 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site
- Mises en situations réelles
- Exercices avec matériel spécifique pour les techniques gestuelles

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

Art. R 4541-8 du code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter



PROGRAMME

- Actualisation des connaissances sur la réglementation et les nouveaux outils
- Retours d'expériences sur les situations dangereuses et les risques du métier
- Observation, description et analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque :
 - o proposition de pistes d'amélioration,
 - o mise en œuvre des principes d'économie d'effort et de sécurité physique

VALIDATION

En cas de succès à l'évaluation, le stagiaire se verra remettre une attestation individuelle de formation et le renouvellement du certificat Acteur PRAP (valable 2 ans)



PORT D'ÉPI POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR

OBJECTIF

- Savoir évaluer et analyser les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître la réglementation applicable
- Acquérir les connaissances relatives à l'accès et la circulation dans les installations en hauteur, en toute sécurité
- Connaître les moyens de sécurité intégrés aux ouvrages et savoir mettre en place des sécurités collectives fiables
- Savoir utiliser et vérifier les équipements de protection individuelle
- Appliquer les notions de mise en sécurité

PUBLIC

Toute personne appelée à effectuer des travaux en hauteur et utilisant des moyens de protection contre les chutes

PRÉREQUIS

Aucun

Le participant doit venir équipé d'un casque, de chaussures de sécurité et de vêtements adaptés

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur expert en prévention des risques

DURÉE

7 heures

NOMBRE DE PERSONNES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- o Apports théoriques et pratiques
- o Mises en situations réelles
- o Exercices avec matériel spécifique sur site

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

art R4323-69 /R4141-13 et R4141-17. Confère la recommandation R431 du 7 juin 2007.R4323-3 4227-28 du code du travail

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- La législation et réglementation en matière de travail en hauteur
- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation et l'analyse des risques auxquels sont soumis les postes de travail en hauteur
- Les équipements de protections collectives et individuelles
- La mise en œuvre des différents moyens de protections pour assurer la mise en sûreté
- Le choix des dispositifs d'ancrage, les consignes particulières d'utilisation du matériel, la manipulation des équipements

FORMATION PRATIQUE

- Contrôle des équipements
- Appréhension de la hauteur

VALIDATION

Le stagiaire se verra remettre une attestation individuelle de formation. Un recyclage sur ces pratiques est préconisé tous les deux ans.

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE OU RECYCLAGE: OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE SIMPLES BS-BE MANŒUVRE



OBJECTIF

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipement BT
- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement, des manœuvres en Basse Tension

PUBLIC

Toute personne d'exploitation ou d'entretien chargée d'effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques Basse Tension.

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur-expert en prévention du risque électrique.

DURÉE

28 14 heures

NOMBRE DE PERSONNES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site
- Mises en situations réelles
- Etudes de cas

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

Norme NF C18-510

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter

PROGRAMME

THÉORIE

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique
- les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique
- les niveaux d'habilitation
- les documents applicables
- les moyens de protection
- l'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique
- la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- les prescriptions de sécurité électrique pour non électriciens dans le cadre d'opérations simples et de manœuvres du domaine basse tension (BT)

RÉALISATION DE TRAVAUX PRATIQUES :

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier

VALIDATION

Evaluation des acquis théoriques et pratiques selon référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18 510 en vue de la remise de l'habilitation par l'employeur (durée de validité recommandée selon NF C 18-510 : 3 ans).



HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE OU RECYCLAGE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0-H0-H0V) POUR LES EXÉCUTANTS OU CHARGÉS DE CHANTIER

OBJECTIF

- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en BT
- Acquérir une connaissance des mesures de protection pour accéder dans un local de service électrique BT
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique

PUBLIC

Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques.

PRÉREQUIS

Aucun

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Formateur-expert en prévention du risque électrique

DURÉE

7 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site
- Mises en situations réelles
- Etudes de cas

LIEU

Sur votre site

RÉGLEMENTATION

Norme NF C18-510

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter





PROGRAMME

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ :

- Notions de base telles que la tension, puissance, intensité
- Evaluation des risques, effets physiopathologiques du courant électrique
- Classement des installations
- Intervention et travaux non électrique en basse tension
- Études de cas concrets, exemples d'accidents

COMMENT TRAVAILLER EN SÉCURITÉ :

- Distance de sécurité
- Autorisation de travaux
- Lecture de la signalisation
- Principe et exemple de verrouillage

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT :

- Procédures en cas d'accident électrique, en cas d'incendie sur un ouvrage électrique

VALIDATION

Evaluation des acquis théoriques et pratiques selon référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18 510 en vue de la remise de l'habilitation par l'employeur (durée de validité recommandée selon NF C 18-510 : 3 ans)

SENSIBILISATION AUX RISQUES DE DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT

OBJECTIF

- Reconnaître les diverses formes de harcèlement
- Comprendre l'impact du harcèlement sur le bien-être des employés
- Identifier les situations de harcèlement sexuel ou moral et les comportements à risque
- Gérer les situations de crise

PUBLIC

Manager, Cadres dirigeants, Membres élus du Comité Economique et Social (CSE), Ensemble des salariés.

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

7 heures

NOMBRE DE PERSONNES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- o Apports théoriques et pratiques
- o Exercices et cas pratiques sur site
- o Cas concrets et mises en situation

LIEU

Sur votre site ou dans nos locaux

RÉGLEMENTATION

Accord du 26 mars 2010 - arrêté du 23 juillet 2010 qui invite les entreprises :

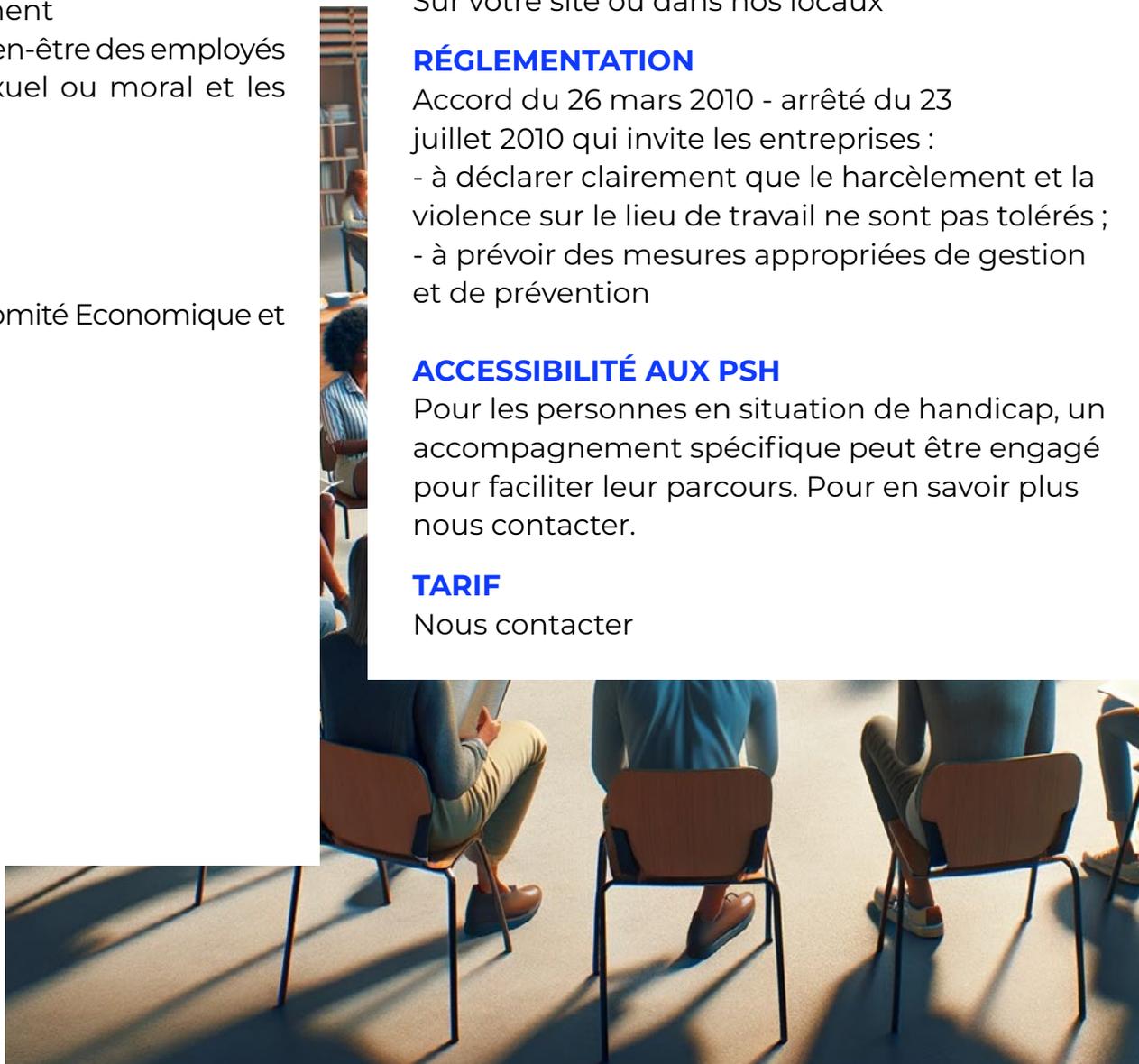
- à déclarer clairement que le harcèlement et la violence sur le lieu de travail ne sont pas tolérés ;
- à prévoir des mesures appropriées de gestion et de prévention

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus nous contacter.

TARIF

Nous contacter





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Définition et cadre juridique des différentes formes de harcèlement
- Reconnaître les situations anormales ou sensibles
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux
- Savoir appréhender les fausses victimes et les faux coupables : les cas de non harcèlement
- Afficher et mettre en œuvre une politique de « tolérance zéro »
- Retour sur les bonnes pratiques et attitudes à adopter ou privilégier en entreprise

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation

FORMATION RSE - Responsabilité sociale et environnementale

OBJECTIF

- Appréhender les enjeux de la responsabilité sociale et environnementale
- Se repérer parmi les obligations et les exigences des nouvelles réglementations
- Mettre en pratique la RSE dans son organisation

PUBLIC

Responsables - RSE Responsables - QSE Responsables environnement - DRH Toute personne intéressée par la pratique du développement durable en entreprise.

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

14 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Cas pratiques
- Réflexions de groupe guidées par l'animateur

LIEU

Sur votre site ou dans nos locaux





PROGRAMME

- Définitions et fondements de la RSE
 - o Présentation du concept de responsable sociale/sociétale et environnementale
 - o Prendre connaissance des principaux enjeux et des textes fondamentaux
- Se repérer parmi les obligations et les exigences des nouvelles réglementations
 - o Les référentiels et conventions internationales : OIT, Global Compact, GRI...
 - o Le cadre réglementaire national : NRE, Grenelle II, Sapin II, le devoir de vigilance, la déclaration de performance extra financière, critères ESG
 - o Les normes ISO
- Mettre en pratique la RSE dans son organisation
 - o Utiliser les outils de la RSE
 - o Prendre la mesure de ses impacts



VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation



MARTINIQUE

05 96 70 45 54

FORMATION@GEL-SECURITE.COM

GUADELOUPE

05 90 25 42 10

FORMATION@GEL-SECURITE.COM